

PROCES VERBAL CONSEIL D'ECOLE du 23 juin 2016 Maternelle Jules Ferry – Prades-Le-Lez

Étaient présents :

- * représentant la Mairie : Monsieur LUSSERT, Maire de Prades-Le-Lez, Madame BESSIERE, adjointe aux écoles, Madame CARMONA du pôle Enfance Jeunesse
- * représentant les parents d'élèves : Mesdames GAGNAYRE, GOBIN, JOUSSE, LEMAIRE, Monsieur VARACHE
- * représentant l'éducation nationale : Mesdames AMENDOLA, CALVO-EZZAOUYA, DALLE, IGLESIS, PASTOR, Monsieur GROUSSET, Madame BOTTNER (DDEN)
- * Mesdames PETIT DEMANGE , SARRETTO(atsems),

Étaient absents et excusés :

- * Monsieur REGNIER, Inspecteur de l'Éducation Nationale
- * Messieurs POURROT- REDON, RYON, représentants des parents d'élèves
- * Mesdames AUTEXIER, PETER , enseignantes.
- *

1- VIE SCOLAIRE

1-a) Point sur les effectifs

L'année a débuté avec 185 élèves ; il y a eu 4 radiations et 3 nouveaux élèves en cours d'année ; donc 184 enfants.

Pour la prochaine année scolaire, nous avons 11 radiations au 5 juillet (dont 1 GS) ; 59 GS vont au CP

Aujourd'hui :

60 nouvelles PS
52 MS (45 PS + 7 nouveaux)
73 GS (68MS + 5 nouveaux)
donc 72 nouvelles inscriptions.

1-b) Organisation de l'équipe éducative

A priori 186 élèves répartis comme suit :

- Guilhem GROUSSET et Marie Noëlle FAGES : 30 PS
- Catherine DALLE et Sandy RUDOWSKY : 30 PS
- Marie Laure PETER (en congé maternité jusqu'en décembre demande de remplacement faite pour Emmanuelle POIRSON) et Laurence SASTRE : 26 MS
- Une personne qui va être nommée début juillet et Nicole SARRETTO : 26 MS
- Betty AMENDOLA et Christelle MARTIN : 25 GS
- Marie IGLESIS et Pascale PATELLI : 24 GS
- Eléna CALVO- EZZAOUYA (à mi-temps, la personne sera nommée début juillet pour compléter le poste) et Sandra PETITDEMANGE et Delphine HURTEMEL le lundi : 24GS

Cette répartition est susceptible d'évoluer vers des classes à double-niveaux si l'effectif des PS augmente.

Monsieur le Maire indique que nous aurons des effectifs similaires à la rentrée 2017.

La rentrée aura lieu le jeudi 1er septembre, les portes de l'école ouvriront à 8h35 et exceptionnellement ce jour là les parents seront autorisés à entrer dans les classes et les portes

fermeront plus tard. Seules les 2 classes de PS font une rentrée échelonnée sur 2 jours (jeudi 1er, vendredi 2) afin de pouvoir accueillir dans de bonnes conditions parents et nouveaux élèves.

1-c) Prochain point à l'ordre du jour les enfants en difficulté en fait il s'agit de répondre à une question posée par l'AEP :

« quelles solutions pour les enfants en difficulté sans "pathologie" avérée, le maintien dans une classe de même niveau est-il envisageable ? »

Vaste question sur les solutions, dans tous les cas la deuxième partie est plus facile puisqu'un maintien à l'école primaire est a priori interdit, a fortiori à l'école maternelle.

Nous vous rappelons que depuis les programmes 2015 les 3 années de maternelle constituent le cycle 1 et que ce n'est qu'à la fin de la GS que des compétences précises sont attendues.

Même sans pathologie, un trouble voire un retard de langage doit être diagnostiqué et suivi par une orthophoniste.

Les enfants avancent à des rythmes différents et sont plus ou moins autonomes dans leurs apprentissages. Notre rôle d'enseignant consiste à être bienveillant avec tous les élèves c'est-à-dire de pouvoir adapter sa pédagogie aux besoins d'un groupe voire d'un enfant.

En tous cas il est nécessaire que parents et enseignant se concertent sur cet élève afin qu'il ne sorte pas de l'école maternelle avec une perte de l'estime de soi.

Il ne faut pas oublier aussi qu'à partir de la moyenne section, les élèves peuvent être pris en APC (Activités Pédagogiques Complémentaires) afin de soutenir ou renforcer les apprentissages. De plus, dès la grande section la maîtresse E (chargée de la remédiation) peut prendre en charge cet élève.

1-d) bilans financiers et budgétaires

Bilan OCCE

Le bilan complet sera présenté au premier conseil d'école car il est établi courant septembre avec le dernier relevé bancaire d'août.

Au CE du 10 novembre nous avons au crédit : 7640€.

Au CE du 15 mars la somme avait peu évolué car le bénéfice réalisé sur la vente des photos (938€) avait été absorbé par le paiement des cotisations à l'OCCE (376€) et l'achat de logiciels pour les classes ainsi qu'une facture de livres et une facture relative à l'achat de vélos(432€)

Projet cirque Balthazar : 2 776 - 1820 (dotation mairie) = **956€**

Dépenses de fin d'année :

cars : Grau du Roi (1 car/1 classe) : **418€**

Orange (3 cars/6 classes) : **1 996€**

visites : Seaquarium (22 élèves) : **130€**

cirque GRUSS (138 élèves) : **1 449€**

Guilhem Grousset indique que nous sommes dans l'attente de la dotation de la mairie pour l'OCCE qui devait nous parvenir courant mai.

Monsieur le Maire nous informe que lors du dernier conseil municipal la dotation a été refusée ; mais il assure qu'elle nous parviendra car il va la déduire du compte « dépenses imprévues » du budget municipal.

Madame Lemaire, pour l'AEP, fait part de son inquiétude pour les budgets à venir face à cette situation et par exemple les travaux de la façade de l'école élémentaire. Monsieur Lussert confirme que ces travaux sont suspendus puisque le financement n'a pas reçu l'aval du conseil municipal.

Bilan dotations mairie

Rappel des montants versés :

fournitures scolaires 36€ /élève (184) = 6 624

bureau et collectif 153€ / classe (7 classes) = 1 071

pour les intervenants 260€/ classe = 1 820

pour la coopérative 28€ / élève (184) = 5 152

(versement de 80% : 4 121 au 27/05)

Rappel : la dotation pour les intervenants nous a permis cette année de mettre en place le projet

circo motricité, et la subvention versée à l'OCCE a servi à financer les sorties de fin d'année et le solde du paiement pour l'association Balthazar.

2- VIE PEDAGOGIQUE

2-a) Réflexion sur le règlement intérieur

Lors du premier conseil d'école de l'année scolaire, il faut voter le règlement intérieur de l'école. Il serait souhaitable de réfléchir sur quelques points afin d'apporter d'éventuelles modifications.

=> les retards

Nous devons d'abord rappeler l'immense service que nous rend Elodie d'accueillir chaque matin les parents dans le hall de l'école et de gérer le sans gêne voire l'impolitesse de certains parents qui refusent ou qui écrivent de mauvaise grâce leur nom sur le cahier des retards. De plus les Atsems doivent systématiquement raccompagner les parents qui sortent en retard (2 classes dans le 2ième bâtiment à l'étage).

Sur le RI il est indiqué « Les retards gênent le bon déroulement des activités et peuvent mettre en cause la sécurité des enfants. Ils sont systématiquement notés sur un cahier. »

Nous pensons envoyer aux parents qui sont écrits plusieurs fois un courrier nominatif leur rappelant leurs obligations vis à vis de l'école et les conséquences que peuvent avoir ce retard sur les autres enfants et pour leur propre enfant. Pour l'année prochaine il conviendrait de trouver des mesures plus coercitives.

L'AEP suggère aussi de mettre les affiches proposées en début d'année afin de sensibiliser aussi les enfants.

L'AEP entend bien qu'il n'est pas possible de modifier les horaires d'accueil du matin mais souhaite de d'indulgence pour les familles qui accompagnent plusieurs enfants, notamment dans les classes situées à l'étage, et pour qui 10 minutes restent parfois insuffisantes.

Les enseignants pensent que 10 minutes suffisent mais que le problème vient surtout du fait que ces parents franchissent la porte d'entrée à 8h44.

En tout état de cause, les 10 minutes d'accueil font partie d'une réglementation nationale.

=> entrée des PS à 13h35

Les enfants qui sortent à 11h45 et sont raccompagnés à 13h35 vivent une coupure dans la journée. Ils ont vu un de leurs parents et doivent à nouveau revenir dans l'univers de l'école. De plus, ils arrivent directement dans un dortoir noir dans lequel la plupart de leurs camarades sont endormis (couchés à 13h). Leur sieste va commencer loin du temps du repas de plus leur phase d'endormissement correspond au début des réveils échelonnés. Enfin, cette situation pose surtout un problème de sécurité : les parents des PS doivent traverser la cour de récréation, rentrer dans les bâtiments, amener leur enfant aux toilettes .. ils sont sans surveillance. Cette situation concerne un petit nombre de parents, d'après l'AEP ces parents pensent que leur enfant ne s'habitue peut-être pas à la cantine. Il s'agira de faire une recommandation : les parents de PS qui prennent leur enfant pour le temps méridien le garde pour l'après-midi.

=> entrées et sorties sur le temps scolaire.

Sur le RI est indiqué « En dehors de ces horaires, aucune entrée ou sortie ne peut se faire » donc pour répondre à la question de l'AEP même pour aller chez l'orthophoniste, il n'y a pas de sortie sur le temps scolaire. De même l'enfant qui ne va pas à l'école le matin ne peut venir à la cantine à 11h45. Néanmoins, afin de tenir compte des différentes situations qui peuvent se présenter, seule l'enseignante concernée, en concertation avec la directrice pourront faire exception à cette règle, par exemple pour un suivi médical régulier, à jour fixe et sur plusieurs mois.

2-b) projets et activités au sein de l'école

Le projet circomotricité s'est déroulé du lundi 2 au vendredi 20 mai en raison de 3 séances de 45 minutes par enfant. Les 2 intervenants ont travaillé avec des groupes de 15 à 17 enfants sur la jonglerie, les équilibres, l'acrobatie et l'expression.

Les enfants ont bien participé à l'ensemble des activités.

Les sorties de fin d'année

Au seaquarium, les élèves de Guilhem Grousset ont pu après la visite de l'aquarium, aller sur la plage. Un membre de l'AEP indique que certains parents ont regretté que seule la classe de M.Grousset n'a pas participé au projet cirque avec le parc Gruss. M.Grousset pense que sa sortie correspond bien à ses élèves de PS.

Pour le cirque Gruss sur 162 enfants prévus, 138 sont venus (24 enfants, 15%). Il semble que pour la plupart des parents le voyage en car soit un frein à cette participation.

Au niveau des accompagnateurs leur nombre était limité du fait des places dans les cars (3 x 61 = 183), nous n'avons su qu'après le nombre d'enfants qui ne viendraient pas.

Sur place, nous avons assisté à différents ateliers le matin (répétitions équestres, spectacle avec un clown, show et douche de l'éléphante Syndha) puis pause pique-nique dans le parc sur l'herbe, l'après-midi les enfants ont pu assister à un spectacle varié et de qualité.

Exposition "grande lessive" la cour était joliment décorée ; ça s'est bien passé car les parents ont été raisonnables vu le nombre on craignait qu'il y ait trop de monde dans la cour. Les enfants ont été fiers de voir leurs œuvres exposées, ils étaient déçus de ne plus les voir le lendemain. L'AEP remercie les enseignants pour cette exposition qui a été très appréciée des parents et propose, l'an prochain, de la faire à la même date qu'à Montpellier (courant mars) et de laisser les affichages plus longtemps.

BCD. L'expérience a montré que c'était un travail qui demandait beaucoup de temps. Un premier problème d'organisation résolu, le logiciel informatique acheté n'a pas rendu le service attendu. Afin que les enfants puissent à nouveau profiter de la bibliothèque nous avons besoin de l'aide des parents à la prochaine rentrée. Nous avons commencé à enregistrer un certain nombre d'albums et nous vous demandons de bien vouloir prévoir 3 parents un lundi après-midi (jour de décharge) pour s'occuper de cet inventaire ceci 15 jours après la rentrée.

L'AEP sollicitera l'aide des parents à la rentrée pour cette action.

L'AEP intervient, enfin, pour demander des explications sur l'annulation de la fête de l'école. Le vieux débat s'installe entre les pro et les anti fêtes ; si on peut un jour contenter le plus grand nombre il semble en tous cas que le choix de la date soit important (avant les chaleurs de la fin d'année scolaire) et que le spectacle ne demande pas de trop de répétitions.

2-c) liaisons crèche / PS et GS /CP

Les parents des nouveaux inscrits étaient invités à participer avec leurs enfants aux portes ouvertes du 21 juin. A 17h30, les parents des futures PS ont été reçus par les 2 enseignants des PS. Ils ont pu voir la classe, le dortoir et les toilettes puis assister à une réunion d'information. A la même heure, les nouveaux parents des MS étaient reçus par Marie Iglesis et les GS par Betty Amendola.

Dans le cadre de la liaison Crèche-école maternelle, les enfants sont venus par groupe de 2 ou 3 passer un moment à l'école. Ils étaient chaque fois accompagnés par leur référent et discuter la directrice de la crèche a donné des informations sur le tempérament de chacun.

Les élèves de GS passent un début de matinée par groupe de 3 ou 4 dans les classes de CP afin de préparer leur entrée en école élémentaire.

De plus tout au long de l'année des élèves des classes de CP ou de CE1 sont venus lire à des élèves des MS ou GS.

Que ce soient pour les classes de maternelle ou de CP, il faut rappeler aux parents que les enseignants qui ont reçu les élèves dans leur classe ne seront pas à coup sûr les enseignants de la classe où ils seront à la prochaine rentrée.

❖ 3- VIE PARTENARIALE

3-a) les ordinateurs

3ième CE de l'année 3ième fois que le sujet est abordé. En novembre, lors du 1er conseil d'école, les ordinateurs récupérés à la Poste en juin vont être installés dans les classes. Mi mars, en attendant

les câbles pour la liaison internet, les ordinateurs vont être configurés pour permettre une utilisation minimale. Aujourd'hui rien ne fonctionne.

La personne de la mairie chargée des ordinateurs à l'école est malade depuis un certain temps. Monsieur Lussert propose de faire un état des lieux avant les vacances d'été et de faire appel à un service extérieur.

3-b) les questions diverses

Ici sont regroupés les points demandés par l'AEP au niveau de l'ordre du jour et qui n'ont pas été abordés lors de ce conseil, hormis le sujet de la sieste en MS, pour lequel nous rappelons aux parents que lors du premier conseil d'école de l'année nous avons confirmé que les élèves de MS ne feraient pas de sieste seulement un temps calme ; notre position est inchangée pour l'année prochaine.

L'AEP propose cependant que, comme pour les sorties médicales, la sieste soit exceptionnellement autorisée aux enfants de MS pour qui elle serait « médicalement nécessaire et justifiée ».

Les enseignants rappellent que les locaux permettent juste d'accueillir les PS dans les dortoirs.

=> communication des adresses mails aux parents

Compte tenu du texte réglementaire, les adresses mails des parents seront communiquées à l'AEP sauf si lors du retour des fiches de renseignements en début d'année les parents concernés ont clairement fait part de leur désaccord en cochant la case correspondante.

=> organigramme et trombinoscope des animateurs. Sandrine Carmona va demander à Maxime Richard, directeur ALAE maternelle, s'il peut le réaliser.

=> problème des chiens. De nombreux parents se plaignent des chiens, errant aux abords de l'école. Des enfants ont peur, cela pose aussi un problème d'hygiène. Sandrine Carmona va contacter la police municipale à ce sujet.

L'AEP, pour terminer, informe les enseignants qu'une formation « aux gestes qui sauvent » devrait être à nouveau proposée l'an prochain. Cette formation peut-être a priori prise sur les heures de formation obligatoire.

Le conseil d'école se termine à 20 heures.

Madame LEMAIRE

Catherine DALLE